
États financiers de la Fondation des YMCA du Québec

31 décembre 2018

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-12
Annexe A	13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation des YMCA du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL »).

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus de dons et contributions, de (l'insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017, de l'actif à court terme au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 et des soldes de fonds au 31 décembre 2018, au 31 décembre 2017 et au 1^{er} janvier 2017. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice précédent en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (« NAGR ») du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport à la communauté, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport à la communauté avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte s.é.n.c.a.c./s.r.l.¹

Le 14 juin 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation des YMCA du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2018

		2018			2017	
Notes et Annexe		Fonds général	Fonds de dotation	Total	Total	
		\$	\$	\$	\$	
Produits						
	Dons et contributions	A	2 316 165	41 102	2 357 267	1 757 321
	Revenus de placement	4	122 468	—	122 468	294 031
			2 438 633	41 102	2 479 735	2 051 352
Charges						
	Charges de fonctionnement					
	Ressources humaines	5	94 348	—	94 348	68 640
	Administration et communications		105 047	—	105 047	103 579
			199 395	—	199 395	172 219
	Charges inhérentes aux produits					
	Dons et contributions	5, 8	767 617	—	767 617	766 520
	Frais de gestion – Fonds de dotation		36 643	—	36 643	29 802
			804 260	—	804 260	796 322
			1 003 655	—	1 003 655	968 541
	Excédent des produits sur les charges avant contributions		1 434 978	41 102	1 476 080	1 082 811
	Contributions à Les YMCA du Québec	7	1 606 973	—	1 606 973	1 391 925
	(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant le gain à la radiation de l'avance de Les YMCA du Québec		(171 995)	41 102	(130 893)	(309 114)
	Gain à la radiation de l'avance de Les YMCA du Québec		—	—	—	1 118 727
	(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		(171 995)	41 102	(130 893)	809 613

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation des YMCA du Québec
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2018

	Fonds général	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2016	(1 155 608)	5 793 304	4 637 696
Excédent des produits sur les charges	773 747	35 866	809 613
Virement interfonds	504 606	(504 606)	—
Solde au 31 décembre 2017	122 745	5 324 564	5 447 309
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(171 995)	41 102	(130 893)
Virement interfonds	1 191	(1 191)	—
Solde au 31 décembre 2018	(48 059)	5 364 475	5 316 416

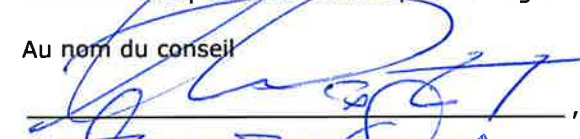
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.


Fondation des YMCA du Québec
État de la situation financière
au 31 décembre 2018

Notes	Fonds général		Fonds de dotation		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Encaisse	865 830	1 086 628	2 393	76 183	868 223	1 162 811
Débiteurs	—	3 525	—	—	—	3 525
Somme due par le Fonds de dotation	808 789*	933 724*	—	—	—	—
	1 674 619	2 023 877	2 393	76 183	868 223	1 166 336
Placements	2	—	6 170 871	6 182 105	6 170 871	6 182 105
Immobilisation incorporelle	6	—	—	—	—	14 058
	1 674 619	2 037 935	6 173 264	6 258 288	7 039 094	7 362 499
Passif						
À court terme						
Somme à payer à Les YMCA du Québec	7	1 049 724	1 023 553	—	—	1 049 724
Charges à payer		—	184	—	—	184
Somme due au Fonds général		—	—	808 789*	933 724*	—
Produits reportés		672 954	891 453	—	—	672 954
	1 722 678	1 915 190	808 789	933 724	1 722 678	1 915 190
Soldes de fonds						
Grevés d'une affectation d'origine externe	9	—	—	4 249 387	4 212 285	4 249 387
Grevés d'une affectation d'origine interne	10	—	—	1 115 088	1 112 279	1 115 088
Non affectés		(48 059)	122 745	—	—	(48 059)
	(48 059)	122 745	5 364 475	5 324 564	5 316 416	5 447 309
	1 674 619	2 037 935	6 173 264	6 258 288	7 039 094	7 362 499

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil


_____, administrateur


_____, administrateur

Fondation des YMCA du Québec**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(130 893)	809 613
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	398 680	482 098
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	14 058	20 592
Amortissement des produits reportés	(153 082)	(126 833)
Gain à la radiation de l'avance de Les YMCA du Québec	—	(1 118 727)
	128 763	66 743
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	3 525	5 225
Somme à payer à Les YMCA du Québec	26 171	104 451
Charges à payer	(184)	—
Produits reportés	(65 417)	399 408
	92 858	575 827
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(417 540)	(1 048 706)
Cession de placements	30 094	874 653
	(387 446)	(174 053)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(294 588)	401 774
Encaisse au début	1 162 811	761 037
Encaisse à la fin	868 223	1 162 811

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »), constituée le 13 juillet 1983 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a été établie pour appuyer l'association de Les YMCA du Québec et pour assurer sa pérennité en faisant connaître l'impact de son action communautaire, en recueillant des fonds pour la soutenir et en administrant ces fonds de façon responsable. La Fondation est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Fonds général

Les produits et les charges liés aux activités de financement et d'administration sont présentés dans le Fonds général.

Fonds de dotation

Les dotations sont constatées dans le Fonds de dotation. Les revenus de placement tirés de ressources détenues à titre de dotations et les charges du Fonds de dotation sont présentés dans le Fonds général.

Constatation des produits

Les apports affectés afférents aux activités de collecte de fonds sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les promesses de dons pour la campagne de financement sont comptabilisées lors de leur encaissement.

Répartition des charges de ressources humaines

La Fondation présente les charges à l'état des résultats par fonction. Les fonctions déclarées dans lesquelles des charges de ressources humaines sont ventilées sont les ressources humaines et les charges inhérentes aux produits. Les charges de ressources humaines sont ventilées de façon proportionnelle sur la base des heures effectuées directement dans l'exercice d'une fonction. La répartition est appliquée de façon uniforme selon cette base à chaque année.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement. La totalité des placements de la Fondation consiste en des parts dans le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, qui est composé de participations dans des fonds communs de placement et de trésorerie. La Fondation détient 5 885,4561 parts (5 514,8967 en 2017) à une valeur unitaire de 1 048,50 \$ (1 120,98 \$ en 2017).

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisation incorporelle

L'immobilisation incorporelle, comptabilisée au coût, est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Promesses de dons

Les promesses de dons en main sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
À court terme		
Besoins prioritaires	246 050	172 199
Besoins prioritaires – YMCA Ville de Québec	209 000	10 000
Développement du Camp YMCA Kanawana	42 462	27 145
Soutien à la réussite scolaire – Alternative Suspension	84 000	59 000
Jeunes actifs	—	200 000
Zone jeunesse – Créations jeunesse	90 000	120 000
À long terme		
Besoins prioritaires	290 600	133 875
Besoins prioritaires – YMCA Ville de Québec	352 000	125 009
Développement du Camp YMCA Kanawana	385 000	8 333
Soutien à la réussite scolaire – Alternative Suspension	33 000	62 000
Jeunes actifs	75 000	300 000
Zone jeunesse – Créations jeunesse	200 000	165 000
	2 007 112	1 382 561

4. Revenus de placement

Les revenus de placement sont composés des éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Intérêts tirés des placements détenus par le Fonds de dotation	302 649	1 048 704
Perte à la cession de placements détenus par le Fonds de dotation	(1 191)	(4 606)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements détenus par le Fonds de dotation	(397 489)	(477 492)
	(96 031)	566 606
Variation nette des produits reportés	218 499	(272 575)
	122 468	294 031

5. Ressources humaines

Les charges de ressources humaines incluses dans chacune des fonctions sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Charges de fonctionnement – ressources humaines	94 348	68 640
Charges inhérentes aux produits – dons et contributions	470 680	555 732
	565 028	624 372

6. Immobilisation incorporelle

	2018			2017
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciel	61 958	61 958	—	14 058

7. Opérations entre parties liées

Les sommes reçues par l'entremise des programmes de collecte de fonds sont remises sous forme de dons à Les YMCA du Québec. Une somme totale de 1 606 973 \$ (1 391 925 \$ en 2017) a été remise à Les YMCA du Québec. Ces dons visent principalement à financer les programmes communautaires et les projets de développement de Les YMCA du Québec.

Les YMCA du Québec facturent également à la Fondation des coûts de ressources humaines pour un montant de 565 028 \$ (624 372 \$ en 2017).

Les opérations avec Les YMCA du Québec sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties liées.

8. Charges inhérentes aux produits

Les charges inhérentes aux produits incluent les coûts engagés pour réaliser un effort spécial de financement dont des encaissements auront lieu au cours des prochaines années.

9. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine externe

Les soldes de fonds du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine externe sont composés des dotations suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Appui de la mission du YMCA	1 135 794	1 135 796
Fonds Jeunesse Standard	750 000	750 000
Fonds Estate of William Ridley	589 146	589 146
Fonds Alphabétisation	400 000	400 000
Fonds Pointe-Saint-Charles	320 344	320 344
Programmes de partenariat dans les pays du tiers-monde	24 422	24 422
Formation des jeunes responsables	149 628	149 628
Fonds Sam Lazarus – Bourses pour les jeunes campeurs	362 308	328 460
Développement du Camp Kanawana	394 572	394 572
Fonds Westmount	63 300	63 300
Prix Gabrielle et Maurice A. Massé	30 000	30 000
Fonds Centre Jeunesse du Parc	5 465	5 465
Fonds Centre Jeunesse de NDG	1 322	1 322
Club Heritage	23 086	19 830
	4 249 387	4 212 285

10. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le conseil d'administration de la Fondation a doté d'une affectation d'origine interne une partie des revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations ne comportant pas d'affectation externe ainsi que des dons reçus sans affectation externe. L'objectif de cette affectation d'origine interne est d'assurer le financement des programmes de Les YMCA du Québec. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans l'approbation préalable du conseil d'administration.

Les soldes du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine interne sont composés des éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations	254 756	255 947
Dons	860 332	856 332
	1 115 088	1 112 279

11. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est soumise au risque suivant lié à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de marché

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des placements, qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers, des taux de change, et du degré de volatilité de ces taux et indices.

Fondation des YMCA du Québec
Annexe A – Dons et contributions
Exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	2017
	\$	\$
Dons annuels	360 601	376 564
Dons corporatifs	799 226	296 932
Dons de fondations	622 206	386 007
Événements bénéfiques	458 547	333 288
Dons majeurs	97 502	141 150
Legs et dons planifiés	19 185	223 380
	2 357 267	1 757 321